



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Centrale-de-Chinon-une-visite-decennale-sous>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Centrale de Chinon : un grand cru du risque nucléaire ! > **Centrale de Chinon : une visite décennale sous haute tension**

30 mars 2016

Centrale de Chinon : une visite décennale sous haute tension

La troisième visite décennale du réacteur B2 de la centrale de Chinon a débuté le samedi 19 mars 2016 [1]. L'objectif de cette visite est de statuer sur la poursuite de son exploitation pour les dix prochaines années. Ce réacteur ayant été mis en service en 1983, cet examen, normalement réalisé au bout de 30 ans, aurait déjà dû être effectué en 2013. Jouant la stratégie du fait accompli, EDF compte profiter de cet événement pour entreprendre de lourds et coûteux travaux, dans le cadre du "grand carénage". Loin de rendre l'installation plus sûre, ces opérations pourraient surtout augmenter les risques qui pèsent déjà sur elle.



La centrale nucléaire de Chinon : une menace pour la population et les travailleurs

La centrale nucléaire de Chinon est composée de trois réacteurs arrêtés et en démantèlement (Chinon A) et quatre réacteurs à eau pressurisée en fonctionnement (Chinon B). [2]

Selon l'inventaire de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs de fin 2014, le volume de déchets radioactifs déclaré par la centrale et stockés à Chinon, hors combustible utilisé, était de 6.879 m³ en équivalent conditionné, soit environ 2,5 piscines olympiques.

Alors qu'au nord du site, les opérations de démantèlement des trois réacteurs de Chinon A accumulent retards et surcoûts, la troisième visite décennale du réacteur B2 de la centrale devrait déboucher sur une autorisation de prolongation de son fonctionnement de dix ans. Pourtant, **toutes ces installations, ainsi que l'accumulation de déchets radioactifs sur le site font peser sur les riverains et les travailleurs des risques importants.**

L'appréciation en termes de sûreté délivrée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour la centrale de Chinon est inférieure à la moyenne du parc, ce qui a valu à celle-ci d'être [placée sous surveillance renforcée fin 2010](#). **Aujourd'hui, elle reste sous "surveillance particulière spécifique" de la part de l'ASN**, la surveillance renforcée ayant été levée en juin 2015. La multiplication des dysfonctionnements n'autorise pas l'ASN à relâcher sa vigilance à l'égard de l'exploitant. En effet, de nombreux incidents ont récemment démontré **l'incapacité d'EDF à assurer la sûreté des installations et illustré la dégradation des équipements, dont beaucoup sont frappés d'obsolescence en raison de leur ancienneté :**

- En 2011 et 2012, la centrale a fonctionné [pendant au moins sept mois dans l'illégalité](#), sans pouvoir compter sur deux réservoirs destinés, en cas d'accident, à recueillir les effluents

radioactifs gazeux pour permettre la décroissance de leur radioactivité avant relâchement dans l'atmosphère. EDF a d'ailleurs fait l'objet d'un rappel à la loi suite à une plainte que nous avons déposée en octobre 2013.

- En 2013, une inspection menée par l'ASN sur le réacteur B1 a mis en évidence de nombreux dysfonctionnements : dalle en béton sur le point de s'effondrer, produits chimiques stockés en dépit des règles et au contenu mal identifiés... **Le 3 avril 2014, avec l'appui du collectif Sortir du nucléaire Touraine, le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte contre EDF auprès du Parquet de Tours pour plus d'une quinzaine d'infractions à la réglementation relative aux installations nucléaires de base, au Code de l'environnement et au Code du Travail. Le procureur de la République a décidé d'engager des poursuites contre le directeur de la centrale.** Une audience est prévue le 24 mai 2016.
- Selon un rapport d'EDF récemment rendu public, les diesels de secours du réacteur B2, censés fournir en cas de coupure du réseau électrique national l'électricité vitale au refroidissement du combustible radioactif, se trouvent en 2014 dans [un "état de fiabilité dégradée"](#).
- En octobre 2015, un incendie dans une armoire électrique de la salle de contrôle a obligé à arrêter en urgence le réacteur B2, qui n'a redémarré que 2 mois et 10 jours plus tard. EDF n'est pas arrivé à identifier la cause de cet incendie, le deuxième à frapper cette armoire électrique en l'espace de quelques années. Interrogés par *Le Figaro*, des travailleurs évoquent [l'obsolescence du matériel et l'absence de pièces de rechange adéquates](#).
- Le 12 mars 2016, la turbine du groupe turbo-alternateur du réacteur B2 s'est arrêtée, provoquant la déconnexion du réacteur du réseau électrique. Aucune information n'a été fournie sur ce dysfonctionnement aux membres de la Commission Locale d'Information.

Enfin, la manière dont s'est déroulée la 3ème visite décennale en 2013 sur le réacteur B1 ne laisse rien présager de bon, ni pour la sûreté des installations ni pour la sécurité des travailleurs [3]. Dans [un rapport d'inspection](#), l'ASN témoigne d'une désorganisation manifeste du travail : des dossiers d'interventions remplis dans le désordre, conduisant à oublier certaines phases, des équipes mutées d'un chantier à l'autre sans continuité... Il est également fait état des conditions déplorables dans lesquelles opèrent certains travailleurs, soumis à une irradiation élevée sans qu'une protection adéquate ne leur soit fournie.

Le rafistolage des réacteurs : un projet insensé

Malgré les dangers flagrants liés au vieillissement du parc nucléaire français, EDF souhaite prolonger l'activité de ses réacteurs jusqu'à 50, voire 60 ans, grâce à un programme de travaux nommé "grand carénage". A l'heure actuelle, 27 réacteurs ont dépassé les 30 ans de fonctionnement pour lesquels ils étaient initialement conçus. 11 auront plus de 40 ans d'ici 2020. Évidemment, **les risques augmentent avec l'âge des réacteurs et l'usure des installations**. Certains équipements vulnérables au vieillissement, comme la cuve et l'enceinte de confinement, ne peuvent être ni remplacés ni correctement réparés. Et pour certains autres, il n'existe plus de pièces de rechange adéquates [4] ! Il est donc illusoire d'espérer que des travaux de prolongation puissent assurer la sûreté du réacteur.

Par ailleurs, **l'ASN réaffirme régulièrement ses doutes concernant la capacité technique de l'opérateur à mener à bien ces travaux**. Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire, estime qu' *"EDF a déjà des difficultés pour maîtriser ses arrêts de tranches et les opérations de maintenance des réacteurs. Ce défaut de maîtrise sera encore plus préoccupant (...), quand EDF envisage de faire ce qu'elle appelle le "grand carénage", des opérations encore plus lourdes. EDF semble débordée par les travaux qu'elle a elle-même décidés."* [5]

Et les salariés d'EDF et les sous-traitants qui vont intervenir sur les sites en sont déjà les premières victimes : cadences infernales, risques de contaminations radioactives et irradiations, expositions à des fumées très toxiques, aux solvants, aux poussières de silice. En plus des 500 agents EDF, ce sont 2.000 agents sous-traitants qui vont intervenir durant cette VD3 B2, appartenant à des dizaines d'entreprises différentes, diluant ainsi les responsabilités en cas de problèmes. À la centrale de Paluel, où les travaux du grand carénage ont commencé, les retards et problèmes s'accumulent et EDF fait pression pour remettre au plus vite en fonctionnement le réacteur. Des cas de harcèlement moral ont d'ailleurs été rapportés. À Chinon, EDF met déjà la pression sur l'ensemble des intervenants et sur ses agents pour que la VD3 B2 ne dure [pas plus de 100 jours](#).

Le Réseau "Sortir du nucléaire" et le collectif SDN Touraine appellent les salariés d'EDF ou d'entreprises sous-traitantes à dénoncer toutes les pratiques allant à l'encontre de leur sécurité et du droit du travail qui pourraient être observés à Chinon au cours de cette visite décennale et les invitent à les solliciter pour qu'elles apportent leur soutien.

Faisant fi des risques qu'elle fait courir à la population et aux travailleurs, EDF s'entête dans son projet de grand carénage, dans le but de continuer à faire tourner ses réacteurs pour les décennies à venir. Aberrants en termes de sûreté et de respect de l'environnement, ces travaux sont également insoutenables financièrement pour un exploitant déjà lourdement endetté. Évalués à [près de 100 milliards d'euros](#) sur la période 2014-2025 par la Cour de Comptes, ils pourraient s'élever, si l'on prend en considération les exigences de sûreté renforcées par l'ASN après Fukushima, à plus de 250 milliards d'euros, selon les calculs du cabinet Wise-Paris. [6]

Ces travaux interviendraient dans un contexte en terme de sûreté que le président de l'ASN, institution pourtant habituée à une grande réserve, qualifie lui-même de « *préoccupant* » [7]. **Entre 2000 et 2013, le nombre d'incidents significatifs sur les réacteurs français a explosé de 67%.** D'après Pierre-Franck Chevet, " *il faut imaginer qu'un accident de type Fukushima puisse survenir en Europe* " [8]. De son côté, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) rappelle que " *dans le cas des centrales existantes, les accidents graves n'ont pas été considérés lors de leur conception. Les modifications envisageables de l'installation sont donc restreintes* " [9]. Or, ajouté aux coûts humains et environnementaux incommensurables d'un accident nucléaire majeur, l'IRSN estime son [coût financier jusqu'à 760 milliards d'euros](#).

Une nécessaire prise de conscience : les centrales nucléaires doivent être arrêtées en urgence

C'est dans ce contexte très particulier qu'a débuté le samedi 19 mars la troisième visite décennale du réacteur B2 de la centrale nucléaire de Chinon. **Les associations et collectifs antinucléaires de Touraine et des régions voisines ainsi que le Réseau "Sortir du nucléaire" seront particulièrement vigilants vis-à-vis des agissements d'EDF**, qui encourage une prolongation des réacteurs au delà de 40 ans, sans attendre l'avis de l'ASN attendu dans les années à venir, en réalisant des travaux couteux sur ses centrales. À Chinon, ce sont déjà pas moins de 45 millions d'euros qui ont été alloués à des travaux concernant les zones non nucléaires de la centrale. Au pied du réacteur n° 2 un bâtiment non industriel (BNI) est déjà en construction et devrait sortir de terre d'ici à avril 2017 [10]. Loin d'être négligeable, cette construction, comme les autres travaux à venir, prépare la voie à la prolongation *de facto* de la durée d'exploitation de la centrale à 50 ou 60 ans.

La visite décennale de Chinon B2 pose ainsi de nombreuses questions à l'heure où la refonte du système énergétique français est indispensable. Les centaines de milliards d'euros consacrés au rafistolage des centrales nucléaires sont autant d'argent qui n'est

pas investi dans le nécessaire développement des énergies renouvelables et dans les activités liées aux économies d'énergie. Si l'on y ajoute les risques toujours plus importants qu'EDF fait sciemment courir aux populations, il est grand temps de fermer la centrale de Chinon, et toutes les autres centrales nucléaires françaises qui ont dépassé leur durée de fonctionnement initialement indiquée.

Notes

[1] <https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-chinon/actualites/troisieme-visite-decennale-de-l-unite-de-production-numero-2-de-la-centrale-nucleaire-de-chinon>

[2] Sur le site, on trouve également deux autres installations nucléaires : le MIR (Magasin Inter Régional de combustible neuf), où est stocké du combustible neuf destiné à être ensuite acheminé vers d'autres centrales françaises – [voir à ce sujet notre communiqué de 2014](#) – et le Lidec (laboratoire d'analyse des matériaux irradiés) qui reçoit des échantillons de matière radioactive en provenance des centrales d'Angleterre, des Etats-Unis, de Chine ou encore d'Afrique du Sud, ainsi que de l'ensemble du parc nucléaire français.

[3] <https://www.sortirdunucleaire.org/Chinon-inspections>

[4] <https://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2015/10/08/01016-20151008ARTFIG00232-la-surete-de-la-centrale-nucleaire-de-chinon-en-question.php>

[5] Auditions du 13 et du 20 février 2014 par la Commission parlementaire d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire.

[6] <https://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266521/greenpeace-rapport-echeance-40-ans.pdf>

[7] <https://www.journaldelenvironnement.net/article/surete-nucleaire-un-enjeu-desormais-preoccupant,66240?xtor=EPR-9>

[8] https://www.liberation.fr/futurs/2016/03/03/il-faut-imaginer-qu-un-accident-de-type-fukushima-puisse-survenir-en-europe_1437315

[9] <https://www.irsn.fr/FR/Larecherche/publications->

[10] <https://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Communes/Chinon/n/Contenus/Articles/2016/03/11/Centrale-nucleaire-l-autre-visage-du-grand-carenage-2649182>